

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome 8-11 novembre 2010

PROGRAMMES DE PAYS

**Point 8 de l'ordre du
jour**

*Pour approbation selon la
procédure d'approbation
tacite*



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.2/2010/8

13 septembre 2010

ORIGINAL: ANGLAIS

PROGRAMME DE PAYS – BURUNDI 200119 (2011–2014)

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation selon la procédure d'approbation tacite.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODJ*: M. M. Darboe tél.: 066513-2201

Attaché de liaison principal, ODJ: M. T. Lecato tél.: 066513-2370

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional de Johannesburg (Afrique australe, orientale et centrale)

RÉSUMÉ

Le Burundi tente actuellement de surmonter les séquelles économiques et sociales d'un conflit ethnique qui a duré plus de dix ans. Les prochaines élections constituent un jalon important dans la transition du pays vers la paix, le développement et la stabilité.

Le Burundi, qui appartient à la catégorie des pays les moins avancés, est aussi classé parmi les pays à faible revenu et à déficit vivrier; 65 pour cent de ses 8 millions d'habitants vivent en dessous du seuil de pauvreté, principalement dans les zones rurales. L'indice du développement humain du PNUD pour 2008 place le Burundi au 174^e rang sur 182 pays.

L'évaluation approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité réalisée par le PAM en 2008 a conclu que 28 pour cent des ménages burundais sont touchés par l'insécurité alimentaire; des niveaux élevés de malnutrition et des carences en micronutriments ont été enregistrés. En 2008, la prévalence du VIH parmi les adultes était de 3 pour cent. L'éducation primaire gratuite a été introduite en 2005 et, en 2008/09, le taux net de scolarisation dans le primaire atteignait 90 pour cent contre 59 pour cent au départ.

La situation politique et socio-économique du pays continue de s'améliorer. La mise en œuvre de la "Vision Burundi 2025" et du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté est en cours. Le PAM réoriente par conséquent ses activités au titre des interventions prolongées de secours et de redressement pour se concentrer sur les objectifs à plus long terme d'un programme de pays. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour 2010-2014 reflète l'avis des donateurs qui s'accordent à estimer que le pays est désormais prêt à passer à un programme de développement.

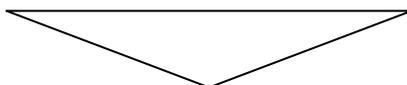
Le présent programme de pays est aligné sur les objectifs du Millénaire pour le développement 1 à 7 et contribue aux priorités 1 et 2 du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Il est conforme aux Objectifs stratégiques du PAM 3, 4 et 5. Il vise deux domaines prioritaires du document de stratégie de pays du PAM 2011-2014: la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et le développement des capacités des institutions gouvernementales. Le programme ciblera 333 000 bénéficiaires par an dans des provinces hautement vulnérables à l'insécurité alimentaire.

La répartition des ressources est prévue comme suit: composante 1: soutien aux enfants d'âge préscolaire et aux élèves des écoles primaires dans les zones d'insécurité alimentaire (64 pour cent); composante 2: assistance nutritionnelle pour les groupes vulnérables (13 pour cent); composante 3: appui au redressement et au développement des communautés (21 pour cent); et composante 4: renforcement des capacités des institutions gouvernementales (2 pour cent).

Le renforcement des capacités encouragera l'appropriation à l'échelle nationale des programmes assistés par le PAM et facilitera la prise en charge prévue des activités par le Gouvernement. Le budget du programme de pays, chiffré à 43,6 millions de dollars, est fondé sur une estimation des contributions ordinaires et des ressources additionnelles qui devront être mobilisées par le Bureau de pays.

Toutes les composantes du programme tiendront fortement compte de la problématique hommes-femmes afin de renforcer l'autonomisation des femmes dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil approuve selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays pour le Burundi 200119 (2011-2014) (WFP/EB.2/2010/8), lequel requiert 42 930 tonnes de produits alimentaires pour un coût total pour le PAM de 43,6 millions de dollars.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

ANALYSE DE LA SITUATION

1. Le Burundi amorce un redressement après un conflit ethnique qui a duré plus de dix ans et a lourdement pesé sur sa population¹ et sur son économie. Les séries de pourparlers de paix qui se sont succédées sous la supervision de la communauté internationale entre 1993 et 2009 ont abouti à un accord de partage du pouvoir entre les factions rivales. Après les efforts de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, le mouvement rebelle — le Front national de libération (FNL) — s'est transformé en parti politique en 2009. Les élections de 2010 sont un autre jalon important dans la transition politique.
2. Le Burundi fait partie des pays les moins avancés, à faible revenu et à déficit vivrier. Sa population était estimée à 8,04 millions d'habitants en 2008² avec un taux de croissance annuel de 2,9 pour cent; selon l'indice de développement pour 2008, il occupait le 174^e rang sur 182 pays. Plus de 65 pour cent des Burundais vivent sous le seuil de pauvreté et le produit national brut par habitant (PIB) est de 110 dollars³. Le taux de pauvreté rurale (69 pour cent) est deux fois supérieur à celui des zones urbaines (34 pour cent).
3. L'agriculture, essentiellement de subsistance, est le pilier de l'économie; elle représentait 46 pour cent du PIB en 2007 et fournissait 81 pour cent des emplois. La contribution de la production agricole commerciale au PIB est de 5 pour cent. Le thé et le café, qui sont les principales cultures de rapport, représentent 60 pour cent des recettes d'exportation. Le pays est d'autant plus vulnérable aux fluctuations des rendements saisonniers et des cours mondiaux que sa base de production est étroite et que ses principales sources de devise sont le thé et le café. Le pays est fortement tributaire des biens d'équipement et des carburants importés. Son potentiel industriel est limité à la transformation des produits agricoles et l'enclavement du pays ainsi que les coûts de transport élevés en freinent la mise en valeur.
4. Avec 314 habitants au kilomètre carré, le Burundi est le troisième pays le plus densément peuplé d'Afrique⁴. La taille moyenne de l'exploitation familiale est de 0,7 ha et baisse à 0,4 ha sur le plateau central. La forte densité de démographie pèse lourdement sur les terres arables. L'afflux des rapatriés burundais — 505 000 en 2009 et 91 000 en 2008⁵ — pose des problèmes supplémentaires de réinsertion en intensifiant la concurrence exercée sur les terres et les autres ressources.
5. La crise des produits alimentaires et celle des carburants ont eu un impact sur les ménages vulnérables du Burundi: les prix des denrées alimentaires ont augmenté de 28 pour cent en 2008 et de 8 pour cent en 2009. Les inondations fréquentes, les vagues de sécheresse et glissements de terrain qui se sont succédés ont contraint les communautés à se déplacer et ont détruit les habitations, perturbé les moyens d'existence et fragilisé la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
6. D'après l'évaluation approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité de 2008, 28 pour cent des ménages burundais étaient touchés par l'insécurité alimentaire. La population est essentiellement rurale et pratiquement tous les ménages ont des activités

¹ D'après les statistiques gouvernementales, le conflit a fait 300 000 morts et déplacé 1,4 million de personnes.

² Troisième recensement national, 2008.

³ Banque mondiale, 2007.

⁴ Troisième recensement national, 2008.

⁵ Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, 2008.

agricoles. Les ménages exposés à l'insécurité alimentaire sont caractérisés par le fait qu'ils ont moins accès que les autres à la terre, et que leurs parcelles, dont ils sont rarement propriétaires, sont de dimensions réduites; en général, ils ne pratiquent pas la culture de rente et leur production est peu diversifiée. Les femmes et les filles sont presque totalement dépourvues de droits en matière d'acquisition de la terre par héritage. Tous ces facteurs constituent un gros obstacle étant donné que la sécurité alimentaire des ménages est directement liée à la richesse et à la propriété des avoirs. Les conclusions de l'évaluation indiquent que les ménages dirigés par des femmes sont beaucoup plus susceptibles d'être dépourvus d'avoirs: c'est en effet le cas de 47 pour cent des ménages dirigés par des femmes, contre 23 pour cent de ceux dirigés par des hommes.

7. Les provinces plus affectées se trouvent dans le Nord-Est (Cankuzo, Karusi, Kirundo, Muyinga et Ngozi) et le Nord-Ouest (Bubanza, Bujumbura Rural et Cibitoke). Le régime alimentaire quotidien de la plupart des ménages souffrant d'insécurité alimentaire se compose de manioc, de banane verte, d'huile et de légumes secs, ces denrées absorbent 67 pour cent du revenu familial. L'indice de pauvreté, qui est de 66,9 pour cent à l'échelle nationale⁶, oscille entre 28,7 pour cent à Bujumbura Mairie et 82,3 pour cent à Kirundo, tandis que les provinces de Kayanza, Muyinga, Ngozi, Rutana et Ruyigi dépassent sensiblement la moyenne nationale. L'évaluation approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité confirme la corrélation entre sécurité alimentaire et patrimoine, propriété d'actifs et facteurs démographiques comme la taille des ménages. Les personnes en situation d'insécurité alimentaire cultivent peu de variétés commerciales et leur production est moins diversifiée. L'évaluation fait état de taux nationaux de 8,4 pour cent pour l'émaciation, de 52,7 pour cent pour le retard de croissance et de 26,5 pour cent pour l'insuffisance pondérale. (L'enquête sur la nutrition nationale de 2007⁷ indiquait un taux d'insuffisance pondérale plus élevé (35,2 pour cent) et des taux plus bas de l'émaciation (5,6 pour cent) et de retard de croissance (46 pour cent)). D'après l'évaluation approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité, l'émaciation dépasse 10 pour cent dans les provinces de Bururi, Cankuzo, Cibitoke, Muyinga et Rutana et le retard de croissance excède 50 pour cent dans celles de Bururi, Cibitoke, Gitega, Kayanza, Kirundo, Muramvya, Muyinga, Mwaro, Ngozi, Rutana et Ruyigi. La dénutrition est attribuée à un accès insuffisant aux aliments, aux inégalités entre hommes et femmes, au faible niveau d'instruction, aux carences des services de santé ainsi qu'à un accès limité à l'eau salubre et à l'assainissement⁷. Il existe une corrélation entre les taux de mortalité/morbidité et la dénutrition parmi les enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes. La mortalité maternelle est de 620 pour 100 000 naissances vivantes, la mortalité infantile est de 108 pour 1 000 naissances vivantes et la mortalité des enfants de moins de cinq ans est de 180 pour 1000 naissances vivantes⁷. En 2007, l'espérance moyenne de vie était de 44 ans.
8. Les carences en micronutriments, notamment fer, vitamine A et iode sont très répandues. L'anémie sévit à grande échelle et touche tous les groupes d'âge; d'après l'enquête nutritionnelle du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), 56 pour cent des enfants de moins de cinq ans sont atteints d'anémie. Les données sur les carences en vitamine A chez les enfants de 6 à 59 mois font apparaître un taux de cécité nocturne supérieur au seuil normal. Une vascularisation incomplète de la rétine a été constatée chez 28 pour cent des enfants d'âge préscolaire. La carence en iode touche 42 pour cent de la population et est surtout prévalente chez les femmes enceintes et les jeunes enfants. De faibles concentrations d'iode urinaire ont été enregistrées chez les enfants d'âge scolaire.

⁶ Banque mondiale. 2006. Enquête Quibb.

⁷ Gouvernement du Burundi/UNICEF. 2007. Enquête nationale sur la nutrition.

9. Le VIH influe sur l'état nutritionnel provoquant la malnutrition et perturbant les moyens d'existence. En 2008, la prévalence du VIH était de 3 pour cent chez les jeunes adultes⁸; selon les estimations quelque 110 000 personnes vivent aujourd'hui avec le VIH (PVVIH), dont 53 000 femmes. En 2007, 11 000 décès liés au sida avaient été enregistrés et 120 000 orphelins du sida avaient été recensés tandis que 11 000 seulement des 47 000 personnes séropositives, avaient accès à la thérapie antirétrovirale. Les estimations chiffrent à 35 pour cent les patients traités aux antirétroviraux ayant besoin d'un soutien alimentaire⁹; le taux de malnutrition parmi les personnes vivant avec le VIH atteint 21 pour cent¹⁰. Le manque de moyens et de financements a compromis les soins nutritionnels en faveur des personnes vivant avec le VIH et des patients traités aux antirétroviraux, ce qui s'est traduit par une réduction de l'observance, du traitement et de l'efficacité du programme. Le Conseil national de lutte contre le sida (CNLS) a relevé en 2009 un taux de survie de 87 pour cent chez les personnes vivant avec le VIH soumises au traitement antirétroviral.
10. L'insécurité alimentaire influe sur les résultats scolaires. Au Burundi, le secteur de l'éducation souffre du manque d'enseignants qualifiés, de matériel didactique et d'infrastructures; 60 pour cent seulement de la population adulte est alphabétisée. Après l'introduction de l'éducation gratuite en 2005, le taux net de scolarisation dans les écoles primaires est passé de 59 pour cent en 2004/2005 à 90 pour cent en 2008/2009¹¹; les taux nets de scolarisation de Ngozi, Kirundo et Muyinga sont inférieurs à la moyenne nationale. Le taux d'achèvement du cursus scolaire est de 46 pour cent à l'échelle nationale, et de 36 pour cent à Muyinga, 34 pour cent à Kirundo et 35 pour cent à Ngozi. En matière d'éducation, les disparités entre filles et garçons sont pratiquement inexistantes¹².
11. Le Plan sectoriel de développement de l'éducation et de la formation 2009–2016 (PSDEF) appuie une politique d'éducation gratuite. Deux de ses douze priorités stratégiques sont pertinentes pour les activités du PAM: i) parvenir l'éducation primaire universelle d'ici 2015/16 et ii) améliorer l'égalité en matière d'éducation. Une unité chargée de l'alimentation scolaire mise en place par le Ministère de l'éducation en 2008 a été formée par le PAM. Des comités de gestion sont désignés pour superviser les cantines scolaires par le truchement des associations de parents/enseignement.
12. La Vision 2025 formule des stratégies pour recentrer l'économie sur la croissance et le développement. La mise en œuvre est prévue au travers du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) 2006-2010¹³ avec l'appui du Cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté. Les quatre priorités du DSRP consistent à: 1) améliorer la gouvernance et la sécurité; 2) promouvoir une croissance économique durable et équitable; 3) valoriser le capital humain; et 4) combattre le VIH/sida.

⁸ Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)/Organisation mondiale de la santé (OMS)/UNICEF. 2008. Fiche épidémiologique sur le VIH et le sida. Données de base sur l'épidémiologie et le traitement.

⁹ Le relèvement du seuil d'admission aux antirétroviraux introduit par l'OMS devrait entraîner une augmentation du nombre des PVVIH qui auront besoin d'un soutien nutritionnel.

¹⁰ Enquête du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme menée en janvier 2007.

¹¹ UNICEF. 2008. Indicateurs de base.

¹² Statistiques du Ministère de l'éducation, 2008: rapport filles/garçons égal à 0,95.

¹³ Cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté, 2006–2010.

13. La politique nationale du Gouvernement en matière de sécurité alimentaire (2009–2015) vise l'accroissement de la production alimentaire, l'amélioration de l'accès aux marchés et la conservation des ressources naturelles. La stratégie nationale de gestion des risques de catastrophes porte sur l'adaptation aux changements climatiques ainsi que sur la préparation et la riposte aux catastrophes et leur gestion.
14. La réponse du Gouvernement aux défis posés dans le domaine de la santé, de la nutrition et de l'éducation s'attache à élargir l'accès à des services sociaux essentiels de meilleure qualité. La politique nationale de santé publique (2005–2015), le programme national de nutrition (2009) et le Plan stratégique national de lutte contre le VIH/sida (2007–2010) constituent les dispositifs en place à l'échelle nationale pour réduire la faim et la dénutrition. Le PSDEF est consacré aux interventions dans le secteur de l'éducation.

COOPÉRATION ANTÉRIEURE ET ENSEIGNEMENTS DÉGAGÉS

15. L'assistance du PAM au Burundi a débuté en 1968 dans le cadre de projets visant l'éducation, le développement rural, la santé et la nutrition. Pendant la crise de 1993, l'assistance alimentaire du PAM a été livrée aux personnes déplacées. En réponse à l'intensification du conflit et au génocide au Rwanda, les opérations régionales mises en œuvre de 1995 à 2006¹⁴ étaient axées sur le soutien aux populations affectées par les affrontements dans la région des Grands Lacs. Une intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) spécifique pour le Burundi¹⁵ démarrée en 2007 a depuis fait l'objet d'un élargissement:
- L'**IPSR 105280** s'est attaquée aux problèmes de sécurité alimentaire pour appuyer la transition vers la paix, la reconstruction et la réinsertion. L'alimentation ciblée et la protection des cultures ont aidé les ménages vulnérables tandis que les activités de redressement visaient à améliorer les moyens d'existence en milieu rural et de l'état nutritionnel des groupes fragilisés.
 - Avec l'**IPSR 105281**, le PAM a élargi l'appui nutritionnel et s'est concentré sur la reconstruction et la protection des actifs humains et productifs par le biais de l'alimentation scolaire, d'activités de Vivres contre travail (VCT) et de Vivres pour la formation (VPF).
16. Les évaluations des IPSR ont montré que le PAM a contribué à sauver des vies pendant le conflit et dans la période qui a suivi grâce à son appui au redressement. Les distributions aux filles de rations à emporter distribuées ont réduit les disparités entre filles et garçons dans les écoles assistées par le PAM et ont pris fin en 2009. La composante secours a été réduite afin d'ajouter de nouvelles activités de redressement. À l'issue des évaluations, il a été recommandé que le PAM:
- se concentre sur un plus petit nombre d'interventions à caractère prioritaire;
 - révise les rations;
 - axe le ciblage géographique sur les zones les plus exposées à l'insécurité alimentaire et les plus vulnérables;

¹⁴ IPSR régionales 6077 et 10062 pour le Burundi, le Rwanda, l'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie.

¹⁵ IPSR 105280: "Aide à la stabilisation et au redressement du Burundi: protéger et créer des moyens de subsistance tout en améliorant l'état nutritionnel des plus vulnérables."

- renforce la durabilité en harmonisant ses opérations avec la politique éducative du Gouvernement;
- mobilise d'autres apports complémentaires et associe certaines organisations non gouvernementales (ONG) choisies pour la mise en œuvre des activités Vivres pour la création d'avoires (VCA);
- élabore un système de suivi et d'évaluation et améliore l'exploitation des données; et
- s'attache à répondre aux besoins des institutions gouvernementales en matière de capacités et encourage les donateurs et les institutions d'aide à établir des budgets à cet effet.

ORIENTATION STRATÉGIQUE

17. Le Bureau de pays, en concertation avec le Gouvernement, les institutions des Nations Unies, les donateurs et les partenaires, a mis au point un document de stratégie de pays (2011-2014) qui définit trois domaines prioritaires: 1) la sécurité alimentaire et nutritionnelle¹⁶; 2) le renforcement des capacités des institutions gouvernementales; et 3) les mesures à prendre face aux situations d'urgence. Le programme de pays est concentré sur les domaines prioritaires 1 et 2; une IPSR complémentaire appuiera le domaine prioritaire 3.
18. Dans le contexte du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) 2010-2014, le PAM contribuera aux objectifs alimentaires et nutritionnels du Gouvernement tels qu'énoncés dans les politiques et les stratégies nationales ainsi que dans Vision 2025. Les quatre composantes du programme de pays s'inscrivent dans la logique des priorités 2, 3 et 4 du DRSP¹⁷, des sept premiers objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)¹⁸ et des Objectifs stratégiques du PAM 3, 4 et 5¹⁹. Le potentiel productif des femmes au Burundi est bridé par leur manque d'accès aux ressources et de maîtrise de ces éléments. Une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes sera donc intégrée dans le programme de pays conformément à la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes²⁰.
19. Le problème de la faim et de la dénutrition est aggravé par les difficultés persistantes du secteur agricole. En 2009, les besoins alimentaires totaux étaient estimés à 1,7 million de tonnes et le déficit vivrier annuel à 401 000 tonnes²¹ (en équivalent de céréales et après

¹⁶ Avec trois sous-priorités: l'éducation primaire; la santé et la nutrition; le redressement et le développement communautaires.

¹⁷ Voir paragraphe 12.

¹⁸ OMD: 1 – Réduire l'extrême pauvreté et la faim. 2 – Rendre l'enseignement primaire universel. 3 – Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. 4 – Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans. 5 – Améliorer la santé maternelle. 6 – Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies. 7) – Préserver l'environnement.

¹⁹ Les Objectifs stratégiques du PAM: 3 – Remettre sur pied les communautés et reconstituer leurs moyens de subsistance après un conflit ou une catastrophe ou dans les périodes de transition. 4 – Réduire la faim chronique et la dénutrition. 5 – Renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux.

²⁰ "Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans la recherche de solutions aux problèmes de la faim et de la malnutrition" (WFP/EB.1/2009/5-A/Rev.1).

²¹ FAO/PAM. 2009. Mission d'évaluation des récoltes et des approvisionnements alimentaires.

prise en compte des importations commerciales et de l'aide alimentaire). Les besoins alimentaires prévus au titre du programme de pays sont relativement modestes et ne devraient pas perturber la production et les marchés locaux.

Composante 1: Soutien aux enfants d'âge préscolaire et aux élèves des écoles primaires dans les zones d'insécurité alimentaire

20. La composante 1 appuiera les efforts du Gouvernement pour réaliser l'éducation pour tous. L'effet direct attendu est un plus large accès à l'éducation et au renforcement des capacités dans les écoles maternelles et primaires assistées.
21. L'alimentation scolaire visera les zones rurales exposées à l'insécurité alimentaire et caractérisées par de faibles taux de scolarisation dans les provinces de Kirundo, Muyinga et Ngozi, par le biais d'initiatives en faveur des centres d'éveil de la petite enfance assistés par l'UNICEF. L'alimentation des enfants exposés au risque de malnutrition chronique donne à ceux-ci la possibilité de débiter leur vie d'écolier dans un environnement propice à l'apprentissage. L'intervention du programme de pays dans les centres d'éveil de la petite enfance — qui ne représente que 6 pour cent du coût de la composante alimentation scolaire — complètera l'intervention de l'UNICEF auprès de ces enfants tout en appuyant la nouvelle politique du Gouvernement en faveur des centres de la petite enfance. Elle permettra aussi d'alléger le lourd fardeau pesant sur les femmes qui prennent soin des enfants en plus de devoir consacrer beaucoup de temps au ravitaillement et à la préparation des aliments. Un repas chaud quotidien²² sera servi pendant 180 jours au cours de l'année scolaire aux enfants fréquentant les écoles maternelles et primaires. Le repas encouragera l'assiduité et devrait améliorer les taux d'achèvement des études. Le PAM travaillera avec des partenaires dans les écoles à la mise en œuvre de l'enveloppe de services essentiels pour l'éducation²³.
22. En moyenne, 200 000 enfants seront assistés chaque année²⁴. Le ciblage des écoles sera revu sur la base des statistiques du Ministère de l'éducation et des critères convenus pour le transfert des responsabilités tels que les niveaux de sécurité alimentaire, les résultats scolaires et la disponibilité de ressources gouvernementales. Les centres d'éveil de la petite enfance situés à proximité des écoles primaires seront inclus afin de minimiser les coûts.
23. Le Ministère de l'éducation prendra progressivement en charge le programme de repas scolaires par l'intermédiaire de son unité spécialisée; l'alimentation scolaire sera mise en œuvre à travers les Directions provinciales de l'enseignement et les autorités de tutelle des écoles primaires. Des examens trimestriels seront menés par le Comité de pilotage du projet²⁵. L'unité chargée de l'alimentation scolaire, le PAM et les partenaires organiseront des missions conjointes de suivi et d'évaluation; le Ministère de l'éducation communiquera au PAM les rapports pertinents. Les comités de gestion superviseront les activités et les parents seront censés apporter une contribution en donnant de leur temps, en apportant des ustensiles de cuisine, du bois de feu, etc. Le PAM continuera de veiller à ce que la représentation des deux sexes dans la composition des comités de parents soit équitable et

²² Voir Annexe I-B pour les types d'aliments et la taille des rations.

²³ Cette enveloppe de services essentiels comprend les éléments suivants: la fourniture de personnel qualifié, de matériel didactique, d'infrastructures de base; le déparasitage; l'éducation en matière de santé, de nutrition et d'hygiène; des potagers scolaires; l'éducation environnementale.

²⁴ Voir l'Annexe I-A pour la répartition des bénéficiaires.

²⁵ Composé de représentants du Ministère de l'éducation, du PAM, de l'UNICEF, de l'OMS et du secteur de l'éducation.

dispensera une formation aux membres des comités pour les doter de nouvelles compétences qui favoriseront leur autonomisation.

24. La contribution du Gouvernement au programme de repas dans les écoles pour les deux dernières années scolaires s'est montée à 7,3 millions de dollars. Le Gouvernement et ses partenaires financent des activités complémentaires considérées dans le PSDEF comme étant d'importance fondamentale pour l'éducation de base. Avec le soutien de l'OMS, le Ministère de la santé poursuivra la campagne de déparasitage dans toutes les écoles; l'UNICEF distribuera des trousseaux scolaires aux écoles et aux centres d'éveil de la petite enfance assistés par le PAM; aux côtés de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Fonds international de développement agricole (FIDA) et des ONG partenaires, le PAM appuiera des projets pilotes concernant les potagers scolaires et les fourneaux en combustibles économes. Il aidera le Gouvernement à intégrer l'alimentation scolaire dans les politiques en vigueur et à formuler une stratégie pour un programme national d'alimentation scolaire.
25. La composante 1 nécessitera 28 080 tonnes d'aliments. Le Gouvernement a annoncé une contribution à cette composante de 4,9 millions de dollars pour la première année — soit près de 70 pour cent du coût annuel — et devrait continuer à apporter un financement.

Composante 2: Assistance nutritionnelle pour les groupes vulnérables

26. La composante 2 appuiera les efforts nationaux pour la réalisation des OMD 1, 3, 4, 5 et 6. Les effets directs prévus sont: i) l'amélioration de l'état nutritionnel des femmes ciblées, notamment des femmes enceintes et des mères allaitantes, des filles et des garçons et des enfants âgés de 6 à 59 mois bénéficiaires; et ii) l'amélioration des résultats du traitement pour les patients soignés aux antirétroviraux. Les interventions nutritionnelles seront coordonnées avec les activités du programme d'aide pluriannuel de l'USAID.
27. Parmi les femmes et les enfants qui fréquentent les dispensaires, ceux qui souffrent de malnutrition aiguë (émaciation) recevront une ration de suppléments nutritionnels: pendant 9 mois au maximum pour 5 600 femmes enceintes et mères allaitantes et 90 jours au maximum pour 11 000 enfants âgés de 6 à 59 mois. Les critères de sortie du programme seront le rapport poids-taille, qui devra être >85 pour cent de la norme pour les enfants de moins de 5 ans, et le périmètre brachial, qui devra être >23,5 cm pour les femmes. Dans le cadre de cette sous-composante, le PAM coordonne son action avec celle de l'UNICEF et de l'OMS. Dans les centres d'alimentation thérapeutique, l'UNICEF fournit du lait thérapeutique ou du Plumpy Nuttm pour la première phase d'alimentation thérapeutique; l'OMS fournit des antihelminthiques et diverses vitamines; et le PAM distribue des aliments composés enrichis pour la deuxième phase du traitement et une offre une assistance alimentaire à la mère ou à la personne qui s'occupe de l'enfant malade et aux frères et sœurs qui l'accompagnent. Il n'existe aucun risque de duplication des efforts car chaque organisation intervient dans les limites du protocole convenu.
28. La supplémentation alimentaire générale est destinée à 12 700 enfants de moins de 2 ans pendant la période de soudure pour lutter contre la malnutrition chronique et le retard de croissance dans les provinces de Bujumbura Rural, Cibitoke et Karusi. Le ciblage sera effectué en fonction du taux de retard de croissance, de l'insécurité alimentaire, de la pauvreté, de la vulnérabilité et de la prévalence de la malnutrition aiguë globale.
29. Le PAM appuiera le renforcement des capacités des institutions responsables de la nutrition, la formulation d'une politique nationale d'enrichissement des aliments et des initiatives d'éducation nutritionnelle au niveau des communautés. L'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), ONUSIDA, le PAM et les ONG mettront en

commun des ressources destinées au développement des capacités et, avec l'appui technique de l'OMS et de la FAO, conduiront des activités complémentaires pour accentuer l'impact sur les communautés rurales.

30. Le PAM fournira des produits alimentaires à 3 100 patients traités aux antirétroviraux²⁶ pendant six des neuf mois de traitement prévus; les critères d'admission et de sortie du programme reposant sur l'indice de masse corporelle et le périmètre brachial. L'appui aux familles des patients recevant des antirétroviraux ne sera pas poursuivi, faute de ressources. À partir de 2011, le PAM appuiera la formulation par le Gouvernement de propositions pour le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme qui reflètent les besoins alimentaires et nutritionnels des PVVIH. Le nombre de bénéficiaires du PAM sera progressivement réduit chaque année à mesure que le transfert des responsabilités progresse. Les activités relatives au VIH/sida seront mises en œuvre principalement dans les provinces de Bujumbura Mairie, Gitega, Kayanza, Muyinga, Ngozi et Ruyigi. L'exécution sera coordonnée par le ministère désigné²⁷, le PAM, d'autres institutions des Nations Unies et des ONG. La prévention sera axée sur la dissémination d'informations dans les écoles et les centres de soins de santé.
31. La prise en compte de la problématique hommes- femmes déjà effective dans le cadre des activités de nutrition sera renforcée. Les bénéficiaires et les directeurs des antennes locales du programme de nutrition à l'échelle communautaire ainsi que les responsables des activités touchant la santé et la nutrition maternelles et infantiles seront des femmes. S'agissant des activités de lutte contre le VIH/sida, plus de 60 pour cent des bénéficiaires sont des femmes, et les femmes représentent 60 pour cent des membres des comités de gestion des aliments.
32. Le Ministère de la santé publique prendra progressivement en charge les activités de soutien nutritionnel, principalement par le biais du Programme national de nutrition, tandis que le Ministère de la lutte contre le sida assumera la responsabilité des activités liées au VIH. La mise en œuvre de cette composante sera assurée par les bureaux provinciaux de santé publique pour ce qui est des activités de nutrition et par les conseils provinciaux de lutte contre le sida pour ce qui est des activités liées au VIH/sida, en collaboration avec des ONG nationales et internationales œuvrant dans le domaine de la lutte contre le VIH/sida. Un plan de transfert des responsabilités sera élaboré conjointement par les ministères compétents et le PAM. Des réunions auront lieu chaque trimestre pour évaluer l'état d'avancement du plan.
33. La composante 2 nécessitera 5 189 tonnes d'aliments²⁸.

Composante 3: Appui au redressement et au développement des communautés

34. La composante 3 contribuera aux efforts du Gouvernement pour réaliser les OMD 1, 3 et 7 en améliorant la sécurité alimentaire des communautés rurales pauvres par un appui à l'agriculture, l'utilisation efficiente des ressources naturelles et la formation spécialisée. Les effets directs prévus sont: i) un plus large accès des communautés ciblées aux actifs; et ii) l'amélioration de la consommation alimentaire.

²⁶ Moyenne annuelle basée sur les estimations du CNLS.

²⁷ Ministère de la lutte contre le sida.

²⁸ Voir Annexe I-B pour les types d'aliments et la taille des rations.

35. Chaque année, les moyens d'existence de 20 000 ménages exposés à l'insécurité alimentaire seront renforcés par des d'activités VCT ou VPF. Le ciblage reposera sur les données relatives à la consommation alimentaire issues de l'évaluation approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité et des indicateurs émanant d'autres enquêtes; la programmation conjointe dans le cadre du PNUAD, la disponibilité de ressources complémentaires et les engagements des donateurs seront également pris en compte. La priorité sera donnée aux zones des provinces de Bubanza, Cankuzo, Cibitoke, Gitega, Karusi, Kayanza, Kirundo, Muyinga et Ngozi où l'insécurité alimentaire est élevée et où les communautés ont formulé des plans de développement local. La sélection sera fondée sur les données produites par le système de suivi de la sécurité alimentaire et d'autres outils mis au point par le Bureau de pays; les critères tels que la possession d'actifs, la production alimentaire et l'existence d'activités commerciales à petite échelle seront utilisés. Les communautés et les partenaires du développement seront consultés. Les capacités des communautés à gérer la production alimentaire et les moyens d'existence seront évaluées et seront utilisées comme critère de sortie.
36. Les activités VCT se dérouleront pendant 90 jours par an et seront centrées sur la production alimentaire, les potagers familiaux, les pépinières, les projets forestiers, les routes, la gestion durable des terres, les projets d'irrigation, la protection des ressources naturelles et l'adaptation aux changements climatiques. Les activités VPF viseront à renforcer l'organisation communautaire et offriront des formations spécialisées dans des domaines tels que l'entreposage et la transformation des produits alimentaires.
37. Conformément au cadre de partenariat du PAM²⁹, la priorité ira aux projets qui sont intégrés dans les plans de développement communautaire et qui répondent aux besoins fondamentaux afin d'optimiser l'appropriation et la durabilité. Les activités seront coordonnées par le Ministère de la décentralisation et du développement communautaire et mises en œuvre en collaboration avec le Ministère de l'agriculture et des ONG. Les directions provinciales des ministères compétents et les autorités communales assureront la supervision, avec l'appui des institutions coopérantes.
38. Des modalités relatives aux transferts d'espèces et aux bons d'alimentation seront définies au cours de la mise en œuvre du programme de pays sur la base des possibilités d'application, d'études de marché et d'un projet pilote. Dans certaines zones rurales, la formule espèces/bons contre travail remplacera le dispositif Vivres contre travail afin de protéger les moyens d'existence des personnes en situation d'insécurité alimentaire. Le PAM s'appuiera sur ses partenariats avec les entités coopérantes, le Gouvernement et les banques commerciales³⁰.
39. Les partenaires coopérants seront sélectionnés en fonction de leur mandat, de leurs antécédents et de leur aptitude à mettre à disposition des compétences techniques, du microcrédit ou d'autres ressources. Étant donné la pénurie d'ONG locales et nationales expérimentées, le PAM nouera des partenariats de plus longue durée avec certaines ONG choisies et élaborera des stratégies pour élargir leur portée. La protection des semences et les activités agricoles sont mises en œuvre en coopération avec la FAO. La collaboration avec les institutions coopérantes actuelles sera poursuivie.
40. Étant donné l'autorité que détiennent traditionnellement les femmes pour tout ce qui touche à la gestion du foyer et leur responsabilité vis-à-vis du bien-être familial, le PAM et

²⁹ Cadre de partenariat stratégique entre le Gouvernement du Burundi et le PAM, décembre 2009.

³⁰ Si le projet pilote donne de bons résultats, la composante transferts en espèces/bons d'alimentation sera amplifiée moyennant une révision budgétaire.

ses partenaires encourageront la participation des femmes aux interventions ayant pour but d'appuyer le relèvement et le développement à l'échelle communautaire. Cet effort consiste en particulier à veiller à ce que les activités soient centrées sur les ménages dirigés par des femmes et que 50 pour cent des membres des comités bénéficiaires chargés de la gestion des projets et des associations d'agriculteurs soient des femmes. Le PAM veillera aussi à ce que la problématique hommes-femmes soit prise en compte lors de la conception et de l'exécution des programmes axés sur les transferts d'espèces et les bons d'alimentation. Il encouragera en outre la délivrance de cartes de paiement au nom d'une des femmes du foyer. Par son action, le PAM incitera également les femmes d'affaires qui sont propriétaires de magasins à participer à des projets fondés sur les transferts monétaires et les bons d'alimentation et celles qui ont des ressources financières limitées à se regrouper au sein de réseaux et d'associations susceptibles de bénéficier du microcrédit et de prêts.

41. La composante 3 nécessitera 9 661 tonnes d'aliments³¹ et 356 522 dollars pour les interventions reposant sur les transferts monétaires et les bons d'alimentation³².

Composante 4: Renforcement des capacités des institutions gouvernementales

42. Le PAM s'associera aux efforts du Gouvernement, des institutions des Nations Unies et d'autres acteurs pour parvenir aux résultats suivants: i) la capacité des institutions gouvernementales à gérer des programmes notamment d'alimentation scolaire et de soutien nutritionnel est renforcée; ii) les cadres des politiques nationales sont élargis et intègrent des solutions au problème de la faim; et iii) la maîtrise par le pays de solutions au problème de la faim progresse.
43. Conformément au cadre relatif aux partenariats du PAM³³, la priorité sera accordée aux projets qui sont intégrés dans les plans de développement communautaire et répondent à des besoins fondamentaux.
44. Cette composante a pour but de renforcer les capacités en vue du transfert progressif des activités du PAM aux institutions gouvernementales et aux communautés. L'appui au renforcement des capacités concerne des domaines tels que la formulation de politiques touchant la sécurité alimentaire et d'autres questions connexes, et l'exécution des programmes. La formation sera axée sur le suivi et l'analyse de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance, la gestion des risques de catastrophes, l'assistance nutritionnelle et la logistique. Ces aspects seront déterminants pour la prise en main du programme par les pouvoirs publics et pour la durabilité du programme.
45. Une assistance technique sera fournie pour intégrer l'alimentation scolaire dans les politiques, les stratégies et les budgets de l'éducation nationale. Le Bureau de pays aidera le Gouvernement à élaborer une stratégie de prise en charge progressive des interventions assistées par le PAM. L'unité ministérielle chargée de l'alimentation scolaire recevra un appui pour améliorer la mise en œuvre d'activités telles que le suivi et l'évaluation. Le PAM continuera de fournir au personnel du Ministère de l'éducation les orientations et les compétences voulues pour lui donner les moyens de prendre en main le programme d'alimentation scolaire. Cette assistance englobe l'évaluation des besoins et l'offre d'une formation en matière de conception et d'exécution des programmes, d'entreposage des

³¹ Voir Annexe I-B pour les types d'aliments et la taille des rations.

³² Coûts d'appui directs et indirects non compris.

³³ Cadre de partenariat stratégique entre le Gouvernement du Burundi et le PAM, décembre 2009.

vivres et de gestion. Les comités de parents bénéficieront eux aussi d'une formation et verront leur autonomie renforcée.

46. Le PAM appuiera les politiques et les stratégies en matière de nutrition ainsi que la formulation d'une politique et de normes pour l'enrichissement des aliments. Il contribuera à l'intégration de la nutrition dans les interventions nationales visant le VIH/sida.
47. Un concours sera apporté au Comité national de prévention des catastrophes pour améliorer la préparation au moyen de dispositifs d'alerte rapide et de programmes intégrés d'intervention rapide. Le PAM forme actuellement des fonctionnaires gouvernementaux à la collecte et à l'analyse des données dans le cadre du système de suivi de la sécurité alimentaire, en vue d'en remettre la responsabilité au Gouvernement du Burundi; les méthodes et les outils d'évaluation de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité seront transférés au Gouvernement. Le PAM, l'UNICEF et l'OMS renforceront la capacité du Ministère de la santé à exploiter le système national de surveillance nutritionnelle. À cet égard, le PAM a déjà pris des mesures pour assurer le transfert des connaissances en matière d'évaluation et de suivi de la sécurité alimentaire en assurant la formation d'homologues dans le domaine de la collecte de données concernant la sécurité alimentaire, l'alerte rapide et les prix. Le transfert de responsabilités passe entre autres par la signature de contrats relatifs à la collecte de données avec les structures provinciales du Ministère de l'agriculture. Ces mesures seront poursuivies et étendues pendant l'exécution du programme de pays afin de couvrir d'autres questions liées au renforcement des capacités et au transfert des responsabilités.
48. La responsabilité de la logistique sera transférée au Gouvernement conformément à la stratégie du PAM en la matière³⁴. Les capacités logistiques et les besoins des homologues nationaux en matière de formation seront évalués; une structure gouvernementale sera identifiée et équipée pour prendre en charge la logistique des opérations du PAM. À la mi-2012, le PAM commencera à transférer au Gouvernement les fonctions relatives au transport, à l'entreposage et aux achats passation de marchés.
49. Les activités seront coordonnées par les ministères d'exécution au niveau central et mises en œuvre sur le terrain par les directions provinciales dépendant des ministères. Avec l'appui des partenaires coopérants, les autorités communautaires joueront un rôle central dans la mobilisation communautaire et la supervision. En faisant participer ces acteurs et communautés aux activités menées, le PAM entend stimuler leur sens des responsabilités et leur sentiment d'appropriation afin de parvenir à transférer progressivement la responsabilité des interventions au Gouvernement et aux communautés.

GESTION, SUIVI ET ÉVALUATION DU PROGRAMME

50. Le programme a été conçu en consultation avec les ministères, les institutions des Nations Unies, plusieurs ONG choisies et des organisations communautaires. Conformément à la politique du PAM sur la gestion axée sur les résultats³⁵, un système de suivi et d'évaluation a été mis en place pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs (voir annexe II).

³⁴ Stratégie de transfert des responsabilités du PAM au Burundi pour la logistique et les opérations d'achat 2011-2014, décembre 2009.

³⁵ WFP/EB.A/2002/5-C

51. Une enquête de référence identifiera les insuffisances de l'infrastructure et de la productivité et définira les indicateurs d'effets directs. Les prescriptions relatives à la collecte de données et à l'établissement des rapports seront déterminées en concertation avec les bénéficiaires et les partenaires. Les chargés du suivi du PAM sur le terrain mèneront des missions conjointes avec les homologues nationaux pour définir les besoins en matière de développement des capacités et de transfert des responsabilités. Dans le contexte du PNUAD, le PAM travaillera avec divers groupes thématiques et le Gouvernement pour évaluer les stratégies et programmes nationaux par rapport aux objectifs du programme de pays. Chaque composante du programme de pays sera soumise à un examen annuel conduit par le ministère compétent avec la participation des institutions des Nations Unies et des partenaires coopérants.
52. Une évaluation à mi-parcours dégagera les enseignements utiles pour améliorer l'exécution du programme. L'évaluation externe terminale aura pour objet de mesurer la performance globale et l'impact.
53. La mise en œuvre du programme supposera la formation d'homologues nationaux dans les domaines suivants: analyse et cartographie de la vulnérabilité, alerte rapide et préparation aux situations d'urgence, planification des interventions d'urgence, suivi et évaluation axés sur les résultats, analyse du cadre logique, intégration de la problématique hommes-femmes, méthodes participatives, procédures administratives et financières, logistique et achats alimentaires, nutrition et alimentation scolaire.
54. L'UNICEF, l'OMS et le PAM continueront d'œuvrer ensemble dans les secteurs de l'éducation et de la nutrition. Le PAM et la FAO appuieront les communautés en situation d'insécurité alimentaire. Le PAM collaborera avec les ministères compétents à la réduction des risques de catastrophes et avec la FAO, le PNUD, l'UNFPA, l'UNICEF, l'OMS, la Croix-Rouge du Burundi, la Cooperative for Assistance and Relief Everywhere (CARE) et Caritas à la préparation aux situations d'urgence et à la planification préalable des interventions.
55. Les denrées alimentaires seront achetées dans la région par le bureau régional et transiteront par les ports de Mombasa et Dar-es-Salaam. Le PAM fournira un appui logistique pour la manutention et le transport primaire des produits. Le Gouvernement prendra progressivement en charge les fonctions logistiques et commencera à procéder à des achats locaux de vivres en 2013 avec l'appui technique du PAM.
56. Le PAM affectera un nutritionniste à la mise en œuvre de sa stratégie nutritionnelle au Burundi. Des volontaires des Nations Unies seront recrutés pour aider au transfert d'activités au Gouvernement.
57. Pour financer le programme de pays, le PAM s'attachera à mobiliser des contributions multilatérales et des contributions à emploi spécifique auprès des donateurs ainsi que, des contributions du Gouvernement et s'efforcera d'intensifier la programmation conjointe avec les institutions des Nations Unies, les partenariats publics et privés au niveau national et régional, tout en explorant des sources non traditionnelles de financement à plus long terme.

ANNEXE I-A

BÉNÉFICIAIRES PAR COMPOSANTE ET ALLOCATION DES VIVRES						
Composante	Besoins alimentaires (tonnes)	Répartition par composante (%)	Nombre de bénéficiaires par année			Part des femmes/filles bénéficiaires (%)
			Femmes/filles	Hommes/garçons	Total	
Composante 1: Soutien aux enfants d'âge préscolaire et aux élèves des écoles primaires dans les zones d'insécurité alimentaire	28 080	65,4	99 000	101 000	200 000	50
Supplémentation alimentaire	2 937		11 485	5 400	16 885	68
Distribution de suppléments nutritionnels	1 133		6 650	6 113	12 763	52
VIH/sida	1 118		1 682	1 443	3 125	54
Composante 2: Assistance nutritionnelle pour les groupes vulnérables	5 189	12,1	19 817	12 956	32 773	60
Composante 3: Appui aux communautés pour le redressement et le développement	9 661	22,5	48 000	52 000	100 000	48
Composante 4: Renforcement des capacités des institutions gouvernementales	-	-	-	-	-	-
TOTAL	42 930	100	166 817	165 956	332 773	50,1

ANNEXE I-B

TYPES DE PRODUIT ALIMENTAIRE ET TAILLE DES RATIONS			
Composante	Type de produit alimentaire	Taille des rations/ personne/jour (grammes)	Apport énergétique (kcal/s); % de kcals d'origine protéique
Composante 1: Soutien aux enfants d'âge préscolaire et aux élèves des écoles primaires dans les zones d'insécurité alimentaire			
Enfants d'âge préscolaire	Céréales	80	
	Légumes secs	30	
	Huile végétale	10	
	Sel iodé	3	
	Total	123	469; 15
Élèves des écoles primaires	Céréales	150	
	Légumes secs	40	
	Huile végétale	10	
	Sel iodé	3	
	Total	203	748; 24
Composante 2: Assistance nutritionnelle pour les groupes vulnérables			
Programme de supplémentation alimentaire: femmes enceintes et mères allaitantes	Mélange maïs-soja	250	
	Huile végétale	30	
	Sucre	20	
	Total	300	1 296; 45
Programme de supplémentation alimentaire: enfants de moins de 5 ans	Mélange maïs-soja	240	
	Huile végétale	30	
	Sucre	15	
	Total	285	1 238; 43
Distribution générale de suppléments nutritionnels: enfants de moins de 2 ans	Mélange maïs-soja	150	
	Huile végétale	20	
	Sucre	15	
	Total	185	807; 27
VIH/traitement antirétroviral	Céréales	280	
	Légumes secs	50	
	Mélange maïs-soja	120	
	Huile végétale	25	
	Sucre	22	
	Sel iodé	0	
	Total	497	1 941; 57
Composante 3: Appui aux communautés pour le redressement et le développement			
	Céréales	250	
	Légumes secs	50	
	Sel iodé	5	
	Total	305	1 068; 33
Composante 4: Renforcement des capacités des institutions gouvernementales			
	non disponible	non disponible	non disponible

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE			
Résultats	Indicateurs de performance	Risques, hypothèses	Ressources requises
<p>Effet direct du PNUAD:</p> <p>Les communautés ont un accès équitable aux services sociaux de base et développent leurs capacités d'auto-gestion</p>	<p>Indicateurs d'effets directs du PNUAD</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Taux de scolarisation à l'école primaire ➤ Taux d'achèvement du cycle primaire ➤ Pourcentage de communautés dotées de services de santé de qualité (santé et nutrition maternelles et infantiles, vaccination, prévention de la transmission de la mère à l'enfant, accès à des services de conseil et de tests, etc.) ➤ Pourcentage des centres de soins/écoles dotés de comités de gestion opérationnels 	<p>L'environnement est favorable sur le plan des politiques et de la sécurité</p> <p>La part du budget national consacrée aux services sociaux augmente</p>	
<p>Composante 1: Soutien aux enfants d'âge préscolaire et aux élèves des écoles primaires dans les zones d'insécurité alimentaire (Objectif stratégique 4)</p>			<p>27,7 millions de dollars</p>
<p>Effet direct 1.1: Dans les écoles assistées, l'accès à l'éducation et le renforcement des capacités a progressé</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Taux annuel moyen de variation moyen du nombre de filles et de garçons scolarisés <p>Objectif: 6% d'augmentation annuelle pour 80% des écoles et jardins d'enfants assistés</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Taux d'assiduité: nombre de jours de présence en classe des filles et des garçons en pourcentage du nombre annuel de jours d'école <p>Objectif: 90% de jours de présence pour 80% des écoles assistées</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Taux d'abandon: nombre d'enfants qui ne terminent pas l'année scolaire en pourcentage du total des enfants scolarisés. <p>Objectif: taux annuel maintenu à < 4% pour 80% des écoles assistées</p>	<p>Le Gouvernement et les partenaires sont en mesure de fournir les ressources complémentaires requises</p> <p>Les stratégies et les priorités nationales en matière d'éducation sont maintenues au cours des cinq prochaines années</p> <p>La situation sécuritaire est stable</p>	

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE			
Résultats	Indicateurs de performance	Risques, hypothèses	Ressources requises
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Taux de passage dans la classe supérieure pour les filles et les garçons. <p>Objectif: 50% ou plus de réussite dans 80% des écoles assistées</p>		
<p>Produit 1.1: Les produits alimentaires et les articles non alimentaires sont distribués dans les écoles assistées en quantité et qualité suffisantes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de filles et de garçons bénéficiant de repas scolaires en pourcentage du nombre prévu <p>Objectif: 100%</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Quantités d'aliments distribués, par type, en pourcentage du volume prévu ➤ Quantités d'articles non alimentaires distribués (semences, outils pour les potagers scolaires, cuisinières) par type, en pourcentage des quantités prévues 	<p>Financement suffisant pour maintenir la solidité de la filière</p> <p>Le nombre d'enseignants qualifiés est adéquat</p>	
<p>Produit 1.2: Les comités de gestion des écoles sont au courant des activités d'alimentation scolaire et y participent</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de comités de gestion participant à l'alimentation scolaire 	<p>Participation des parents à l'alimentation scolaire et à la prise en charge</p>	
<p>Composante 2: Assistance nutritionnelle pour les groupes vulnérables (Objectif stratégique 4)</p>			<p>5,6 millions de dollars</p>
<p>Effet direct 2.1: L'état nutritionnel des femmes, des filles et des garçons ciblés est amélioré</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Incidence de l'insuffisance pondérale à la naissance: nombre de nourrissons pesant moins de 2,5 kg à la naissance en pourcentage des naissances vivantes ➤ Pourcentage de femmes enceintes et de mères allaitantes assistées qui bénéficient d'au moins 4 visites prénatales et 1 visite postnatale ➤ Prévalence du retard de croissance parmi les enfants ciblés de moins de 2 ans (rapport taille/âge exprimé en pourcentage) <p>Objectif: diminution de 10% par an</p>	<p>Une assistance complémentaire (articles non alimentaires) est fournie par d'autres acteurs du développement</p> <p>D'autres besoins de première nécessité sont couverts (services de santé, hygiène, etc.)</p>	

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE			
Résultats	Indicateurs de performance	Risques, hypothèses	Ressources requises
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prévalence de l'insuffisance pondérale parmi les enfants ciblés de moins de 5 ans (rapport poids/âge exprimé en pourcentage) ➤ Prévalence de l'anémie ferriprive chez les femmes enceintes et les mères allaitantes ➤ Prévalence de l'anémie ferriprive chez les enfants de moins de 5 ans 	La politique nationale en matière de santé et de nutrition est maintenue pendant les cinq prochaines années	
Effet direct 2.2: Les résultats du traitement chez les patients soignés aux antirétroviraux sont améliorés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage des adultes et des enfants séropositifs signalés comme observant encore le traitement antirétroviral 6 et 12 mois après son commencement 		
Produit 2.1/(2.2): Les produits alimentaires et non alimentaires sont distribués aux femmes, filles et garçons ciblés dans le cadre des programmes de santé et nutrition maternelles et infantiles et des programmes pour les personnes vivant avec le VIH/sida en quantité et qualité suffisantes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'enfants bénéficiaires d'interventions nutritionnelles appuyées par une aide alimentaire par groupe d'âge ➤ Nombre de femmes enceintes et de mères allaitantes inscrites à un programme de supplémentation alimentaire ➤ Quantités d'aliments distribués, par type, en pourcentage du volume prévu ➤ Quantités d'aliments enrichis en vitamine A distribués, par type, en pourcentage du volume total effectivement distribué ➤ Nombre de patients suivant un traitement antirétroviral qui reçoivent des aliments dans le cadre d'un programme de lutte contre le VIH/sida appuyé par une aide alimentaire 	<p>Fonds fournis en temps utile et approvisionnements en vivres assurés</p> <p>Une assistance complémentaire est fournie par d'autres acteurs du développement</p> <p>Les structures sanitaires dispensent des services adéquats de santé et de soins</p>	

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Risques, hypothèses	Ressources requises
<p>Effet direct du PNUAD:</p> <p>Les systèmes de production et les entreprises locales sont renforcés pour assurer la sécurité alimentaire des ménages et la réinsertion socio-économique durable des populations touchées par la crise</p>	<p>Indicateurs d'effets directs du PNUAD</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage d'augmentation des rendements agricoles ➤ Accroissement des revenus agricoles des ménages ➤ Revenu des ménages provenant de la production agricole ➤ Nombre d'entreprises locales employant des anciens combattants 	<p>L'environnement politique et sécuritaire est favorable.</p> <p>La part du budget national consacrée à l'agriculture et à d'autres secteurs économiques est majorée</p>	
<p>Composante 3: Appui aux communautés pour le redressement et le développement (Objectif stratégique 3)</p>			<p>9,6 millions de dollars</p>
<p>Effet direct 3.1: Les communautés ciblées ont plus largement accès aux avoirs en période de précarité et de transition</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Score des ménages en termes d'avoirs <p>Objectif: augmentation des avoirs destinés à atténuer les effets des crises pour 80% des ménages ciblés</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Score des communautés en termes d'avoirs <p>Objectif: augmentation des avoirs destinés à renforcer la résilience pour 80% des communautés ciblées</p>	<p>La situation sécuritaire est stable</p> <p>Les communautés ciblées et l'administration locale adhèrent aux objectifs et prennent en main les activités</p>	
<p>Effet direct 3.2: La consommation alimentaire des ménages et des communautés ciblées est adéquate</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Score de consommation alimentaire des ménages. <p>Objectif: supérieur au seuil (>35) pour 80% des ménages ciblés, d'ici 2014</p>	<p>Une assistance complémentaire (articles non alimentaires et compétences techniques) est fournie par d'autres acteurs du développement</p>	

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Risques, hypothèses	Ressources requises
Produit 3.1: Les produits alimentaires/espèces et d'articles non alimentaires distribués dans le cadre des activités VCT et VCA et/ou les transferts monétaires et les bons d'alimentation sont satisfaisants au plan de la quantité et de la qualité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de participants recevant des aliments/espèces à travers les activités Espèces contre travail (ECT)/VCT, par catégorie et par sexe, en pourcentage des chiffres prévus ➤ Volume d'aliments par type et montants en espèces distribués, en pourcentage des chiffres prévus 	Financement suffisant pour maintenir la solidité de la filière des flux de trésorerie	
Produit 3.2: Les avoirs nécessaires aux moyens d'existence sont créés, renforcés ou reconstitués par les communautés et les bénéficiaires ciblés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quantité d'avoirs communautaires créés ou rétablis par les communautés et les bénéficiaires ciblés ➤ Nombre de femmes et d'hommes formés dans des domaines appuyant les moyens d'existence 	Appui à la mise en œuvre assuré par la disponibilité de partenaires coopérants et de compétences techniques	
Composante 4: Renforcement des capacités des institutions gouvernementales (Objectif stratégique 5)			684 800 dollars
Effet direct 4.1: La capacité des institutions gouvernementales de gérer des programmes axés sur les solutions au problème de la faim (alimentation scolaire, aide nutritionnelle) est renforcée	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage d'augmentation des crédits gouvernementaux finançant des outils de lutte contre la faim dans le plan d'action national ➤ Pourcentage des arrangements de logistique alimentaire gérés par les institutions gouvernementales 	Le Gouvernement attache un grand intérêt aux outils de lutte contre la faim et en prend la maîtrise	
Effet direct 4.2: Les politiques nationales sont élargies pour incorporer les solutions au problème de la faim	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Politiques et programmes portant sur l'enrichissement des aliments en micronutriments élaborés et mise en œuvre ➤ Intégration de l'alimentation scolaire dans les politiques nationales relatives à l'éducation 		
Effet direct 4.3: La maîtrise au niveau national des solutions au problème de la faim a progressé	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Application de l'accord de transfert des responsabilités conformément aux stratégies arrêtées (VIH/sida, nutrition, alimentation scolaire, logistique et achats) 		

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Risques, hypothèses	Ressources requises
Produit 4.1: La manutention et le transport des aliments assumés par les institutions gouvernementales	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Volume d'aliments gérés et distribués par les institutions gouvernementales ➤ Taille de la flotte et nombre d'entrepôts gérés 		
Produit 4.2: Les capacités et la sensibilisation sont renforcées à travers une action organisée par le PAM	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de personnes formées dans les domaines suivants: évaluation des besoins, ciblage, gestion quantitative et qualitative des aliments, analyse des marchés, gestion de l'information, analyse des sexospécificités, procédures locales de soumission des appels d'offres; ventilation des chiffres par sexe et par catégorie (personnel du PAM, du Gouvernement, des partenaires) 		
Produit 4.3: Les stratégies arrêtées pour le transfert de responsabilités sont en place	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de stratégies de transfert des responsabilités convenues entre le PAM et le Gouvernement 		
Produit 4.4: Le programme d'enrichissement des aliments est opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Politique d'enrichissement des aliments est formulée et mise en œuvre ➤ Quantités distribuées d'aliments enrichis de production locale 		

ANNEXE III: RÉSUMÉ DU BUDGET DU PROGRAMME DE PAYS 200119 POUR LE BURUNDI (2011–2014)
(en dollars)

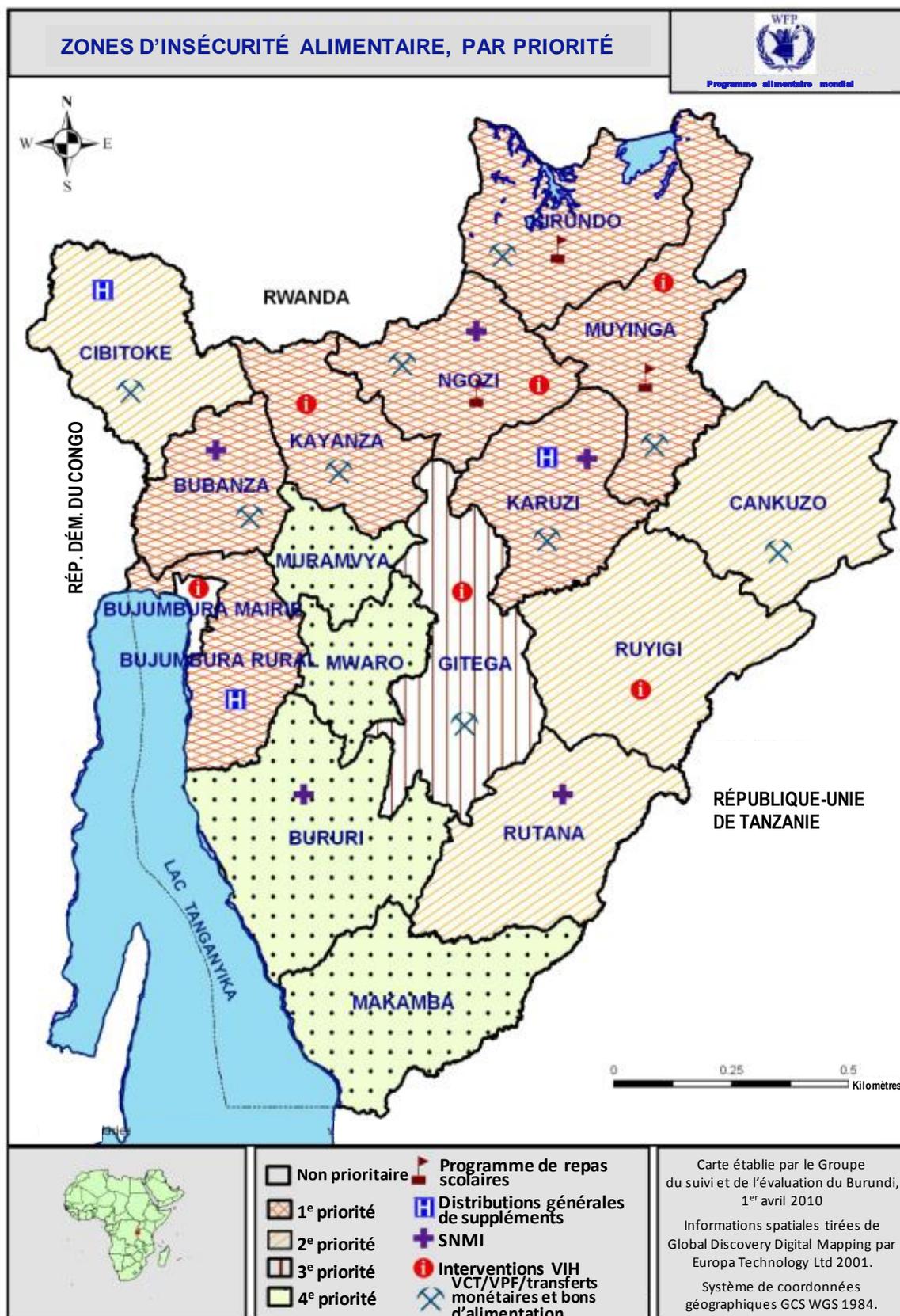
	Composante 1	Composante 2	Composante 3 (aliments)	Composante 3 (espèces/bons)	Composante 4	Total
Produits alimentaires (en tonnes)	28 080	5 189	9 661			42 930
Transferts d'espèces/bons d'alimentation	13 587 320	2 962 239	4 297 109	324 972 ¹		21 171 640
Transport extérieur	2 231 814	412 385	767 862			3 412 060
Transport terrestre, entreposage et manutention (total)	6 776 282	1 252 092	2 331 398			10 359 772
Transport terrestre, entreposage et manutention (par tonne)	241,35	241,35	241,35			
Autres coûts opérationnels directs	596 797	110 274	205 330	31 550	640 000	1 583 950
Total, coûts opérationnels directs	23 192 213	4 736 989	7 601 698	356 522	640 000	36 527 422
Coûts d'appui directs ²						4 199 983
Coûts d'appui indirects ³						2 850 918
Coût total pour le PAM	27 716 735	5 604 617	9 131 922	440 249	684 800	43 578 323

¹ Budget indicatif pour les transferts d'espèces et les bons

² Chiffre indicatif donné à titre d'information.

³ Montant susceptible d'être modifié par le Conseil pendant la durée du programme de pays.

ANNEXE IV



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

CNLS	<i>Conseil national de lutte contre le sida</i>
ECT	Espèces contre travail
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IPSR	interventions prolongées de secours et de redressement
OMD	objectifs du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
PIB	produit intérieur brut
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PRSP	document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
PSDEF	<i>Plan sectoriel de développement de l'éducation et de la formation</i>
PVVIH	personnes vivant avec le VIH
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VCA	Vivres pour la création d'emplois
VCT	Vivres contre travail
VPF	Vivres pour la formation